

Inventaire des arbres remarquables de la Vienne

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Janvier 2021 – Juin 2023

BUDGET

60 000 € (Région de Nouvelle-Aquitaine : 30 000€, DREAL Nouvelle-Aquitaine : 20 000 €, Grand Poitiers et Conseil Départemental de la Vienne : 10 000€)

PARTENAIRES

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Vienne, Grand Poitiers

LIEN HYPERTEXTE

<https://www.vienne-nature.fr/arbres-remarquables/>

DOMAINE D'ACTION

Inventaire, suivi, évaluation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel (terrestre)

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Département de la Vienne (86)



PILOTES

Vienne Nature
14, rue Jean Moulin
86240 FONTAINE-LE-COMTE
05 49 88 99 04
contact@vienne-nature.fr
www.vienne-nature.fr/

Antonin JULES

Chargé d'études naturalistes
07 78 37 61 09
antonin.jules@vienne-nature.fr

Caroline LEMENICIER

Chargée de communication
07 82 84 31 15
caroline.lemenicier@vienne-nature.fr

Sarah BEGOIN

Chargée de missions naturalistes
07 68 14 25 92
sarah.esnault@vienne-nature.fr

Il y a 20 ans, Vienne Nature lançait sa première grande enquête départementale pour inventorier les arbres remarquables de la Vienne (1996-1999). La participation de plus de 600 personnes et organismes a permis de recenser plus de 1000 arbres, dont 300 dits remarquables. Ce qualificatif est alors attribué aux arbres pour leur âge, leur dimension, leur forme, leur essence, leur caractère paysager, leur histoire, leur localisation, etc. Le fruit de ce travail fut valorisé par la publication de l'ouvrage « Arbres remarquables de la Vienne » en 1999.

Aujourd'hui, l'arbre continue de fasciner et d'alimenter l'imaginaire des petits comme des grands, des urbains comme des ruraux, des naturalistes comme du grand public. Vienne Nature est régulièrement sollicitée par des particuliers ou des collectivités au sujet d'arbres, notamment des demandes d'informations sur la protection des arbres ou pour nous signaler de nouveaux arbres remarquables. Face à ce constat et grâce aux nouveaux outils de communication qui se sont développés au cours des dernières années, Vienne Nature a souhaité relancer un nouvel inventaire des arbres remarquables de la Vienne.

Les objectifs de ce projet étaient 1) d'actualiser les connaissances sur les arbres identifiés il y a plus de 20 ans et de les compléter à partir de données actuelles, 2) d'impliquer le grand public dans ce processus et de le sensibiliser à travers une campagne de communication et 3) de promouvoir des outils permettant la mise en place de protection réglementaire. Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, parmi lesquelles : création et diffusion d'une exposition, d'affiches et de dépliants, rédactions d'articles dans la presse local (« arbre du mois »), création d'une plateforme de signalement d'arbres en ligne ouverte au grand public, constitution d'un groupe de bénévoles formés à l'identification des arbres pour répondre aux sollicitations du public et actualiser l'inventaire, rédaction d'un guide détaillant la réglementation actuelle sur la protection des arbres.



RÉSULTATS OBTENUS

Campagne de communication : Le sujet des arbres remarquables a été largement relayé dans tout le département via la parution d'articles dans la presse régionale et des magazines spécialisés, la réalisation d'un reportage avec France 3 Nouvelle-Aquitaine, la diffusion d'interventions sur les ondes radios. De plus, plusieurs publications ont été mises en ligne sur les réseaux sociaux de l'association et relayées par le grand public et de nombreuses structures. Une dizaine de communes ont également appelé leurs administrés à signaler des arbres en diffusant le lien de notre plateforme participative. Cette dernière a permis à plus de 250 personnes

de signaler plus de 700 arbres.

Inventaire : Un groupe d'une trentaine de bénévoles a répondu présent pour participer activement au recensement. En un an, ce groupe et des salariés ont visité environ 2000 arbres, soit près du double que lors du précédent inventaire.

Guide réglementaire : De nombreux textes juridiques ont été synthétisés et regroupés, mais nous n'avons pas encore eu le temps de rédiger un document diffusable.



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le sujet des arbres remarquables a rencontré un réel engouement auprès du grand public. Si la plupart des signalements ont été effectués directement sur la plateforme dédiée, de nombreuses personnes nous ont contactés directement par téléphone entraînant une surcharge de travail importante pour les salariées responsables du secrétariat au moment de la campagne de communication. La plupart des signalements ont été faits à la même période et il a été impossible de répondre à toutes ces sollicitations la première année, conduisant certaines personnes qui s'impatientsaient à rappeler.

Si la majorité des bénévoles ont inventorié les arbres sur lesquels ils s'étaient engagés, quelques-uns n'ont rendu aucune donnée retardant les visites sur certains secteurs. Pour les autres, des formulaires de terrain décrivant les arbres recensés leur ont été transmis en version papier et les données ont par la suite été intégrées sur un fichier SIG (tâche chronophage). Les données du premier inventaire déjà numérisées comportaient aussi des lacunes ou erreurs de localisation, nécessitant un important nettoyage avant de les transmettre aux bénévoles.

Le grand public a été très demandeur d'informations sur les réglementations en vigueur concernant l'entretien ou la coupe des arbres (conflits de voisinage). Les textes juridiques demeurent parfois flous et il est difficile d'apporter des réponses claires et satisfaisantes aux sollicitations. De plus, nous n'avons pas pu leur fournir le guide envisagé.

Une part des propriétaires ne souhaitent pas que les informations sur leur patrimoine arboré soient diffusées publiquement. Certains n'ont pas accepté que nous recensons des arbres leur appartenant.

SOLUTIONS APPORTÉES

La principale difficulté a été le traitement de la masse de données (signalements, recensement et traitement numérique). L'idéal serait d'anticiper en s'occupant des arbres déjà connus sur le territoire puis ouvrir les nouveaux signalements. Il serait également pertinent, en plus d'une carte interactive sur internet, de dédier des supports pour récolter les signalements du grand public.

Pour les bénévoles, il vaut mieux fournir à chacun un petit nombre d'arbres à recenser avant d'en redistribuer si besoin. Cela évite de se retrouver avec un secteur non-inventorié.

Un outil numérique de terrain (type QField) permettrait de numériser directement les informations récoltées plutôt que de devoir tout rentrer par la suite dans une base de données.

Il serait intéressant de disposer d'un document sur la réglementation autour des arbres pouvant être transmis aux personnes intéressées.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Une fois l'ensemble des données de recensement récoltées, il faudra hiérarchiser les arbres inventoriés entre eux afin de faire ressortir une liste des arbres les plus remarquables du département en se basant sur des critères biologiques, culturels et artistiques. Un jury composé de salariés, bénévoles et personnes extérieures sélectionnera un groupe d'arbres lauréats du prix « plus bel arbre du département » dans différentes catégories. Une remise de prix aux propriétaires sera organisée.

Nous souhaiterions travailler à la rédaction d'un nouvel ouvrage sur les arbres remarquables de la Vienne.

TÉMOIGNAGE

Afin de mener un programme de ce type, deux aspects me semblent primordiaux : un plan de communication efficace et un réseau de bénévoles actif. Le premier est indispensable pour toucher le public et obtenir des données à traiter. L'essentiel est de le paramétrer de façon à ce que les signalements puissent recevoir des réponses. Le second permet justement de traiter les données reçues. Sans bénévole, il devient compliqué d'aller recenser les centaines d'arbres signalés. A titre d'exemple, dans la Vienne, une trentaine de bénévoles avec des niveaux d'implication très variés ont pu inventorier plus d'un millier d'arbres, contre quelques centaines pour l'équipe salariée. Une fois que le groupe bénévole est constitué, son animation est très importante pour ne pas perdre leur motivation. La mise en place d'une plateforme pour que les bénévoles puissent échanger autour des arbres et de leur découverte a permis pour nous une certaine émulation.